



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-26711>

Département(s) de publication : **83, 04, 05, 06**

Annonce n° **26-26711**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune d'Hyères

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21830069700016

Ville : Hyeres cedex

Code postal : 83412

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83, 04, 05, 06

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_-EnZZGcsr6

Identifiant interne de la consultation : CS0226

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service de la commande publique

Adresse mail du contact : marches.publics@mairie-hyeres.com

Numéro de téléphone du contact : 0494007832

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Capacité juridique du candidat : Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la commande publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Tout document permettant d'apprécier la capacité financière du candidat à exécuter les prestations objets du marché (ou DC2)

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Une liste de références significatives en matière d'aménagement d'aires de jeux avec pose de structures ludiques et de réalisation de sols amortissants exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ou tout document permettant d'apprécier la capacité technique et professionnelle du candidat à exécuter les prestations du présent marché

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 08/04/2026 à 16:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivité territoriale

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : ESPACES VERTS - Travaux et réfection des sols amortissants et structures ludiques des aires de jeux sur le territoire communal - Accord-cadre à bons de commande

Code CPV principal - Descripteur principal : 45212140

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les prestations consistent en la réalisation et/ou la réfection d'installations récréatives dans les aires de jeux situées sur l'ensemble du territoire communal et dans les écoles, y compris l'île de Porquerolles comprenant : - Le démontage et remontage, le cas échéant, de structures ludiques - La démolition, réfection de revêtements amortissants (revêtements EPDM et fluents, gazons synthétiques) existants ou création de revêtements neufs -Fourniture et pose de structures ludiques diverses A titre exceptionnel, il pourra être sollicité uniquement la fourniture d'une structure ludique sans pose. La pose sera alors assurée en régie par le personnel communal. Dans le cadre de ce marché, pourront être commandées, également, à titre exceptionnel, sur catalogue, des équipements de fitness/modules fixes d'entraînement physique de plein air. Un gardiennage du chantier pourra également être sollicité du titulaire. Ce marché concerne toutes les structures ludiques situées dans les aires de jeux et écoles de la Ville. Ne sont pas incluses les structures ludiques présentes sur les sites de la Métropole TPM. Les présents travaux s'entendent hors opération de travaux importante de type requalification de quartier ou d'espace faisant l'objet d'une procédure de mise en concurrence propre. Le présent accord-cadre n'inclut pas les opérations de travaux, tous corps d'état confondus, estimée à un montant supérieur à 500 000,00 EurosHT sur le territoire d'Hyères au jour du lancement du projet.

Lieu principal d'exécution du marché : Commune d'Hyères

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Critères d'attribution : Le jugement des offres et le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse seront réalisés en fonction des critères pondérés suivants : 1 - Valeur technique (50%) jugée d'après la grille de notation 2 - Prix des prestations (40%) jugé d'après le montant total non contractuel en TTC indiqué à l'AE, le cas échéant corrigé 3 - Performances environnementales (10%) jugées d'après la grille de notation Le marché est passé à compter du 31 mai 2026 ou de la date de notification du marché si celle-ci est postérieure pendant 1

an et est renouvelable 3 fois par reconduction tacite, par périodes successives d'1 an. Il peut y être également mis fin à l'expiration de chaque période, à charge pour l'acheteur d'en informer l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception trois mois au moins avant la fin de la période en cours. Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction en application de l'article R.2112-4 du Code de la commande publique. La présentation de variante est interdite Les offres initiales par courriel ne seront pas acceptées, les conditions de remise des offres sont précisées à l'article 7 du RC.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/03/2026